



SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT-LO

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU 19 MARS 2021

n° 02-2021

Présentation du plan de formation 2021

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Pôle Hippique (SMPH) s'est réuni, Vendredi 19 mars 2021 à **14 heures à SAINT-LO** au Conseil départemental, en salle audio en présentiel, et visioconférence, sur convocation du 11 mars 2021.

La séance est présidée, par M. André DENOT, Président.
Secrétaire de séance : M. Loïc RENIMEL.

Selon l'article 10 des statuts, le comité syndical ne peut délibérer valablement que si au moins un délégué de chacune des collectivités est présent.

PARTICIPANTS (avec voix délibérative) :

Membres titulaires :

M. André DENOT
en présentiel

Conseiller départemental
Président du SMPH

M. Jean-Claude BRAUD
en présentiel

Conseiller départemental
4^{ème} Vice-Président du SMPH

Mme Malika CHERRIERE
en visioconférence

Conseillère régionale
1^{ère} Vice-Présidente

M. Jean-Manuel COUSIN
en visioconférence

Conseiller régional

M. Mickaël GRANDIN
en visioconférence

Conseiller communautaire Saint-Lô Agglo
2^{ème} Vice-Président du SMPH

M. Loïc RENIMEL
en présentiel

Conseiller communautaire Saint-Lô Agglo

Mme Emmanuelle LEJEUNE
en présentiel

Maire de Saint-Lô
2^{ème} Vice-Présidente du SMPH

Mme Stéphanie CANTREL
en visioconférence

Conseillère municipale Ville de Saint-Lô

Membres suppléants

Mme Marie-Pierre FAUVEL
en visioconférence

Conseillère départementale

Mme Isabelle VANDENBERGHE
en présentiel

Conseillère régionale

EXCUSES :

Membres titulaires :

Mme Florence MAZIER

Conseillère régionale
Représentée par M. Jean-Manuel COUSIN

M. Mathieu JOHANN-LEPRESLE

Conseiller départemental
Représenté par Mme Marie-Pierre FAUVEL

Présentation du plan de formation 2021

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi du 26 janvier 1984, consolidée le 21 février 2007, le Syndicat Mixte du Pôle Hippique établissant chaque année son plan de formation ;

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté qui prévoit que le plan de formation soit présenté à l'organe délibérant pour une meilleure connaissance par les élus ;

Vu le rapport de séance du Comité du SMPH du 19 mars 2021 ;

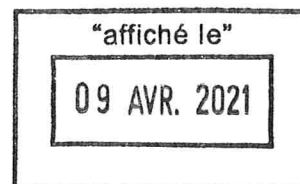
Après en avoir délibéré,

Le comité, à l'unanimité des membres participants, prend acte formellement de la présentation du plan de formation 2021 pour les agents du Syndicat Mixte du Pôle Hippique, **figurant en annexe.**

Pour extrait conforme,

Le Président du Syndicat Mixte,

André DENOT



PLAN DE FORMATION 2021

Le document doit être complété et transmis au CNFPT à l'adresse : plandeformation@cdg50.fr



NOM et PRENOM de la personne en charge du plan de formation dans votre collectivité :	Marina HAUPAIS
Nom de la collectivité ou de l'établissement :	
Numéro de SIRET :	

VOTRE ATTENTION AVANT DE COMMENCER LA SAISIE :

- inscrire dans le présent tableau TOUTES les formations prévues en 2021, y compris celles organisées par d'autres organismes que le CNFPT.
- compléter le tableau en lisant les instructions communiquées, en dessous de l'intitulé de chacune des colonnes, et utiliser les listes déroulantes.
- compléter une ligne par agent et par formation (exemple : deux formations pour un même agent = 2 lignes ; une formation identique suivie par 3 agents = 3 lignes)
- si aucune action de formation n'est prévue en 2021 : vous pouvez préciser dans la cellule E18 "néant pour 2021".
- vérifier que vous avez bien indiqué le nom de votre collectivité ou établissement en cellule C13,

	NATURE DE LA FORMATION <small>Sélectionnez la nature de formation dans la liste déroulante</small> Choix obligatoire <small>=> si vous ne connaissez pas les différentes natures de formation, allez dans l'onglet "Aide"</small>	DOMAINE <small>Sélectionnez IMPERATIVEMENT la nature de formation pour accéder aux listes déroulantes</small>	THEME DE FORMATION <small>Sélectionnez IMPERATIVEMENT le domaine pour accéder à la liste déroulante de tous les stages de formation organisés par le CNFPT Normandie-Caen en 2021</small> <small>=> si vous ne trouvez pas votre thème de formation (notamment si la formation est hors CNFPT), choisissez "Autre" et précisez la formation désirée dans la colonne suivante</small> <small>Il n'y a pas de Thème à choisir pour une intégration, une préparation concours/examen, ou une formation personnelle</small>	AUTRE <small>Utilisez cette colonne UNIQUEMENT pour indiquer :</small> - le grade de la préparation concours ou examen professionnel, - le diplôme préparé pour une VAE, - le thème de formation si le choix "autre" a été fait dans la colonne précédente.	ORGANISME	NOM EXACT DE L'ORGANISME DE FORMATION <small>SAUF si vous avez choisi CNFPT NORMANDIE ou INSET d'ANGERS dans la colonne précédente</small>	Filière actuelle agent concerné <u>Obligatoire</u>	Catégorie actuelle agent concerné <u>Obligatoire</u>
	perfectionnement	Finances	Autre, merci de renseigner la colonne "AUTRE"	Les régies d'avances et de recettes - SX5KX	CNFPT Normandie		Administrative	C
	perfectionnement	Finances	Autre, merci de renseigner la colonne "AUTRE"	Les bases des finances publiques locales - SXK44	CNFPT Normandie		Administrative	C
	perfectionnement	Prevention_et securite civile	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)				Administrative	C
	perfectionnement	Prevention_et securite civile	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)				Administrative	C
	perfectionnement	Communication	Les relations avec la presse (SX2G4)		CNFPT Normandie		Administrative	C
	perfectionnement	Communication	Autre, merci de renseigner la colonne "AUTRE"	Le plan de communication : de l'élaboration à l'évaluation	CNFPT autres régions		Administrative	C
	perfectionnement	Communication	Autre, merci de renseigner la colonne "AUTRE"	L'utilisation des réseaux sociaux et le développement de co	CNFPT autres régions		Administrative	C
	perfectionnement	Prevention_et securite civile	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04) Recyclage				Technique	B
	perfectionnement	Prevention_et securite civile	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04) Recyclage				Technique	C
	perfectionnement	Prevention_et securite civile	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04) Recyclage				Technique	C
	perfectionnement	Prevention_et securite civile	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04) Recyclage				Technique	C
	perfectionnement	Prevention_et securite civile	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)				Sportive	B
	perfectionnement	Prevention_et securite civile	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)				Sportive	C
	perfectionnement	Prevention_et securite civile	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)				Sportive	C
	perfectionnement	Prevention_et securite civile	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)				Sportive	C
	perfectionnement	Prevention_et securite civile	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)				Sportive	C
	perfectionnement	Prevention_et securite civile	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)				Sportive	C
	perfectionnement	Prevention_et securite civile	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)				Sportive	C
	perfectionnement	Prevention_et securite civile	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)				Sportive	C
	perfectionnement	Prevention_et securite civile	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)				Sportive	C
	perfectionnement	Prevention_et securite civile	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)				Sportive	C
	perfectionnement	Communication	Community manager (A6CYM)		CNFPT Normandie		Sportive	C
	perfectionnement	Communication	La rédaction pour le web : articles, pages de contenu, réseaux sociaux (A6EPW)		CNFPT Normandie		Sportive	C